

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 494

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 50

À la première phrase de l'alinéa 6, après la deuxième occurrence du mot :

« avec »,

insérer les mots :

« le représentant légal de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.